

La publication 75F, Guide de lutte contre les mauvaises herbes 2008-2009



Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des
Affaires rurales de l'Ontario

TABLEAU 4-2. PRODUITS À BASE DE GLYPHOSATE, DOSES ET USAGES HOMOLOGUÉS

NOM COMMERCIAL	PRÉPARATION	CONCENTRATION GARANTIE DE MATIÈRE ACTIVE	FABRICANT	CULTURES TOLÉRANT LE GLYPHOSATE				TRAITEMENTS DE PRÉ-RÉCOLTE									
				Betteraves à sucre	Canola	Mais de grande culture	Soya	Avoine	Blé	Canola	Fourrages	Haricots	Lin	Orge	Pois de grande culture	Soya	
CREDIT	Sn	356 g/L	NUA					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CREDIT PLUS	Sn	360 g/L	NUA		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
FACTOR	Sn	356 g/L	INT		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
FACTOR 540 GLYPHOSATE	Sn	540 g/L	INT		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
GLYFOS	Sn	356 g/L	CAU		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ROUNDUP ULTRA2	Sn	540 g/L	MOX	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ROUNDUP WEATHERMAX	Sn	540 g/L	MOX	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SHARPSHOOTER	Sn	360 g/L	UAP					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
SHARPSHOOTER PLUS	Sn	360 g/L	UAP		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

TOUCHDOWN iQ	Sn	360 g/L	SYN		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
TOUCHDOWN TOTAL	Sn	500 g/L	SYN		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VANTAGE	Sn	356 g/L	DWE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VANTAGE PLUS	Sn	360 g/L	DWE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VANTAGE PLUS MAX	Sn	480 g/L	DWE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

TABLEAU 4–2. PRODUITS À BASE DE GLYPHOSATE, DOSES ET USAGES HOMOLOGUÉS (SUITE)

CONCENTRATION DE GLYPHOSATE	QUANTITÉ DU PRODUIT/AC	MAUVAISES HERBES COMBATTUES ET REMARQUES
360 g/L	0,3 à 1,4 L/ac	<ul style="list-style-type: none"> Contre les mauvaises herbes annuelles. Utiliser de 50 à 100 L d'eau/ha (20 à 40 L/ac) avec la dose inférieure, ou utiliser un surfactant avec des volumes d'eau plus grands. Utiliser la dose supérieure contre les mauvaises herbes qui font plus de 15 cm de hauteur. Contre les mauvaises herbes de moins de 15 cm de hauteur, utiliser les doses précisées sur l'étiquette du produit.
480 g/L	0,22 à 1,05 L/ac	
500 g/L	0,22 à 1 L/ac	
540 g/L	0,2 à 0,93 L/ac	
360 g/L	1 à 2,8 L/ac	<ul style="list-style-type: none"> Contre le pissenlit et le chiendent. Appliquer quand le chiendent compte 3–4 nouvelles feuilles. Contre le chiendent, la dose inférieure assure une maîtrise pendant au moins une saison de croissance tandis que la dose supérieure procure une maîtrise à plus long terme. Contre le pissenlit, appliquer la dose inférieure ou la dose supérieure selon que le diamètre des plants est inférieur ou supérieure à 15 cm.
480 g/L	0,75 à 2,1 L/ac	
500 g/L	0,72 à 2 L/ac	
540 g/L	0,67 à 1,87 L/ac	
360 g/L	2,8 à 4,8 L/ac	<ul style="list-style-type: none"> Contre les dicotylédones vivaces. Pour un maximum de résultats, attendre que le chardon des champs et le laiteron soient au moins au début du stade du bouton, que l'asclépiade soit au stade du bouton, que la renouée soit en pleine floraison et que la floraison de l'apocyn soit terminée. Contre les mauvaises herbes vivaces non dérangées (comme dans les gazons et les zones non cultivées), utiliser la dose supérieure et répéter le traitement quand les mauvaises herbes atteignent à nouveau les stades indiqués ci-dessus.
480 g/L	2,1 à 3,6 L/ac	
500 g/L	2 à 3,5 L/ac	
540 g/L	1,87 à 3,2 L/ac	

Pour commander la publication 75F, Agdex : 640, Prix : 15 \$ + TPS :

- En ligne à *ServiceOntario Publications*
- Par téléphone au Centre de service de ServiceOntario
1-800-668-9938
416-326-5300
1-800-268-7095 (ATS)